

Factures aux urgences : pour Solidaris il faut une approche davantage intégrée du financement et de l'organisation des urgences

COMMUNIQUE – SOLIDARIS – 10 JUIN 2015

Près de 40 % des facturations des services d'urgence ne correspondraient pas à la réalité des soins apportés. Solidaris plaide pour un financement davantage intégré et forfaitaire basé sur l'activité justifié dans chaque service d'urgence.

Les inspecteurs de l'Inami ont pisté trente patients dans chaque hôpital belge, soit plus de 3.000 patients. Résultats : le médecin qui facture n'est pas toujours celui qui a vu le patient ; dans un certain nombre de cas de transferts de patients, les deux hôpitaux ont facturé le patient au taux urgence, etc. Au total, près de 40 % des facturations des services d'urgence ne correspondraient pas à la réalité.

« Ces constats rejoignent ceux que nous avons mis en évidence dans nos analyses », souligne Jean-Pascal Labille. « Pour éviter ces dérives, il faut un financement et une organisation davantage intégrée de la prise en charge des urgences en Belgique basée sur une évaluation des besoins » ajoute le secrétaire général de Solidaris.

Un dossier essentiel dans la réforme du financement hospitalier

Ces surfacturations ne sont pas uniquement la conséquence d'un problème de sous-financement chronique des services d'urgence qui touche tous les hôpitaux. Il faut certes résoudre les problèmes de sous-financement mais surtout parallèlement **revoir le mode de financement des services d'urgence et des médecins urgentistes.**

Ces services sont basés aujourd'hui sur le nombre de patients et le volume des prestations ce qui peut inciter à augmenter les contacts ambulatoires via les urgences ainsi qu'une surconsommation ou une surfacturation d'actes injustifiées. **Solidaris plaide pour un financement davantage intégré et forfaitaire basé sur l'activité justifié dans chaque service d'urgence.**

Au-delà du financement, **une organisation davantage intégrée de la prise en charge des urgences avec une collaboration renforcée entre les services hospitaliers et les postes de gardes des médecins généralistes est indispensable.** Jean-Pascal Labille propose d'étendre le débat afin de trouver des solutions efficaces : « Il faut aussi se poser la question de l'adéquation de l'offre par rapport aux besoins. Une grande partie des patients qui consultent les urgences hospitalières ne requièrent pas de soins urgents. Il est essentiel de repenser la manière dont les patients sont pris en charge afin qu'elle soit la plus adéquate possible. ».

CONTACT PRESSE :

Claire Huysegoms, porte-parole de Solidaris, claire.huysegoms@solidaris.be, 0479616781

